

## La charrue

Il s'agit ici de la charrue dite du type « brabant ».

D'amélioration en amélioration, et toujours pour faciliter le labour à plat, on allait arriver à la charrue Brabant double. L'instrument est composé de deux corps de charrue superposés que le cultivateur, à l'aide d'une poignée, fait pivoter de 180° ou de 90° (cas du brabant dit 1/4 de tour) autour de l'axe quand il arrive à l'extrémité des raies. On se retrouve donc avec deux coutres, deux socs et deux versoirs, auxquels on a même ajouté deux rasettes placées en avant des coutres. Les rasettes qui comportent un petit soc et un petit versoir travaillent moins profondément en scalpant une partie de la couche supérieure du sol et en la rejetant au fond de la raie précédente avant passage du corps principal de charrue ; la surface du guéret est alors (en principe) exempte de débris végétaux sur toute sa largeur, ce qui facilite le hersage et le semis et minimise les levées d'adventices. L'avant-train automatique avec régulateur entraîne la suppression des mancherons, réduits le plus souvent à de simples poignées.



D'autres types, à la Vallée, avaient précédé cette charrue dont la fabrication était extérieure. Il y eut notamment la charrue « Le Coultre » dont la Vallée ne possède peut-être plus aucun exemplaire, l'étude de ce type reste à faire, qui avait été précédée par la simple charrue en bois. Dans tous les cas on peut imaginer que l'homme sut presque toujours, par quelque moyen que ce soit, labourer sa terre par un engin tracté par l'animal, l'usage de la simple bêche pour ce genre de travail entraînant une fatigue excessive.



Labourage aux Esserts de Rive dans les années de guerre 1940 suite à l'introduction du plan Wahlen. Charrue brabant.



Labourage au Mont-du-Lac en 1905 par Moïse Rochat. Type plus ancien de charrue.



La charrue « Noldy ».